

Direction de la Mobilité
et des Transports

Service Mobilité

Dossier suivi par :
Cécile NOWACKI

Tél : 03.21.21.51.94
nowacki.cecile@pasdecals.fr

www.pasdecals.fr

266

Arras, le 22 JAN. 2016

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
PÔLE AMÉNAGEMENT DURABLE

Monsieur Henri DEJONGHE
Vice-Président de la Communauté de
Communes de l'Auxillois
Maire d'AUXI-LE-CHATEAU
Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
62390 AUXI-LE-CHATEAU

N/Réf : DMT/SM/U - PN/CN - 20151204-3887

Objet : Création d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
Arrêt de projet

V/Réf : SL/2015-114

Monsieur le Maire,

Par courrier du 1^{er} décembre dernier, vous avez bien voulu m'adresser, pour avis, le projet de création d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine sur la commune d'AUXI-LE-CHATEAU.

Après examen du dossier par les services du Département, je vous informe que ce projet n'appelle aucune remarque.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,


Michel DAGBERT